

mov'in

PROJET DE CRÉATION D'UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL À LA GARE DE CALAIS
ET D'UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

INAUGURATION DE LA PASSERELLE CYCLO-PIETONNE MOLLIEU

La passerelle cyclo-piétonne Mollieu est prête à accueillir les piétons et les cyclistes !



Après 6 mois de travaux, la passerelle réalisée dans le cadre du projet Mov'in, totalement dédiée aux piétons et cyclistes, est inaugurée et mise en service à compter du 20 février 2020.



Retour sur la construction de cet ouvrage exceptionnel et ses aménagements dédiés aux mobilités douces :

La passerelle cyclo-piétonne Mollien est la première composante du projet *Mov'in*.

Créée avant tout de la volonté de garantir la sécurité des piétons et des cyclistes, la passerelle qui leur est entièrement dédiée leur permettra également d'accéder à la gare SNCF et au pôle d'échanges multimodal en toute sérénité.

Longiligne, démunie de marche, elle est accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

Avec ses 72 mètres de long et ses 4 mètres de large, elle est composée de voies où chaque usager trouve sa place (1m50 pour les piétons et 2m50 pour les cycles).

Retour sur les travaux depuis la pose de l'ouvrage en octobre 2019

Les travaux de la passerelle cyclo-piétonne Mollien reliant le quai Andrieux et le quai de la Gendarmerie viennent de s'achever après 3 mois de travaux pour sa mise en place et ses aménagements provisoires.

Les entreprises ont, depuis l'automne dernier, procédé au soudage des trois tronçons puis à la pose du revêtement en résine et aux parois en verre.

Les voies pour les cycles et piétons ont été matérialisées et des potelets posés afin d'interdire l'accès aux automobilistes et deux-roues motorisées.

Des aménagements provisoires, panneaux et signalisation au sol, sont mis en place afin de faciliter son accessibilité notamment cyclable depuis les rues Paul Bert et Mollien.

Les travaux définitifs des abords de la passerelle tels que l'aménagement d'une placette côté quai Andrieux, la création d'un escalier pour relier la partie basse et haute du quai de la gendarmerie et la mise en place d'un plateau élargi à l'angle Mollien/gendarmerie pour faciliter l'accès cyclable notamment débiteront dès l'été prochain.

Coût de la passerelle et des aménagements de ses abords :

1.850 millions d'euros HT pour la part liée à l'ouvrage et ses aménagements provisoires

1.3 millions d'euros HT pour les aménagements des abords (aménagements urbains dont placette quai Andrieux, reprise du talus quai de la gendarmerie avec la création d'un escalier gradin, espaces verts)

Opération subventionnée à hauteur d'environ 70% par l'Europe, l'Etat et la Région

